

RPI Asnois, Châtain, Genouillé et Surin

Compte rendu du conseil d'école du premier trimestre
Séance du 06/11/2017

Le conseil d'école s'est réuni le 06/11/2017 à 18H à la mairie de Châtain.

Étaient présents :

Mme Mémin, maire de Surin et présidente du SIVOS
Mme Decelle, maire de Chatain
M. Bouhier, maire de Genouillé
Mme Bouchet, Mme Gaudin, Mme Lizot, Mme Ayrault parents d'élèves.
Mme Lhéraud, Mme Peignaux, conseillères municipales.
Mme Bourgoin, parent d'élève, présidente de l'APE
Mme Duquerroir : DDEN
Mme Carolo, Mme Gavallet, Mme Minot : enseignantes du RPI.

Étaient excusés :

Mme Castel, Inspectrice de l'Éducation Nationale
M. Néel, maire de Asnois
Mme Alibert, conseillère municipale, Mme Doux, parent d'élèves

Étaient absents:

Présidente de séance : Mme Carolo
Secrétaire de séance : Mme Gavallet

Après un tour de table permettant à chacun de se présenter, l'ordre du jour a été abordé comme suit :

Point n°1 : Vote pour un Conseil d'école commun aux 3 écoles du RPI

Chaque école vote pour décider d'un conseil d'école commun aux 3 écoles du RPI.
Après les 3 votes, le conseil d'école du RPI se déroule de manière conjointe.

Point n°2 : Attributions du conseil d'école.

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

La composition et le rôle du Conseil d'école sont précisés. Il se réunit une fois par trimestre avec un ordre du jour adressé 8 jours à l'avance.

Point n°3 : Règlement intérieur.

Aucune modification n'est apportée au règlement intérieur.

Point n°4 : Présentation des PPMS

Chaque école présente son PPMS afin qu'il soit validé par le conseil d'école. Les PPMS sont validés.

Point n°5 : Répartition des effectifs et devenir des écoles

Les enseignantes ont fait le point sur les effectifs de leur classe.

L'école de Surin compte 19 élèves : 2TPS 4PS 6MS 7 GS.

11 élèves fréquentent actuellement l'école de Châtain : 0 CP, 6 CE1, 5 CE2.

A Genouillé, l'effectif de la classe est de 18 élèves : 6 CM1, 12 CM2.

Le RPI compte donc 48 élèves.

Les prévisions pour l'année 2018-2019 :

1 TPS, 4 PS, 4 MS, 6 GS = 15

7 CP, 0 CE1, 6 CE2 = 13

5 CM1, 6 CM2 = 11

Ce qui ferait un total de 39 enfants.

La question de l'année N+1 est abordée: point de vue des maires et des parents d'élèves, discussion autour des différentes réunions ; la Mise en place des comités de pilotage pour la construction des projets de pôle éducatif du pays Charlois et du Civraisien est abordée ; choix des membres des différents comités de pilotage.

Une réunion a eu lieu le 25 octobre entre les maires et les représentants des parents d'élèves. Ils demandent que la réunion d'information pour les parents sur le secteur de Charroux soit le 20 novembre et que Genouillé y soit associée.

Les représentants des parents d'élèves évoquent le fait qu'un certain nombre de parents habitants Genouillé souhaiteraient que les enfants soient scolarisés à Genouillé et non à Civray. Ils souhaitent donc procéder à un sondage auprès des familles de Genouillé afin de connaître le pourcentage d'élèves à scolariser à Charroux ou Civray. Mme Mémin informe que selon Mme L'inspectrice, la décision appartient à la commune de Genouillé. M. Bouhier consent à prévoir un conseil municipal la semaine du 13 novembre afin de délibérer sur ce point.

Comité de Charroux : Mme Carolo, enseignante, Mme Doux, Mme Ayrault, Mme Bouchet, représentantes des parents d'élèves.

Comité de Civray : Mme Gavallet, enseignante, Mme Lizot, Mme Gaudin, représentantes des parents élèves.

Qu'est-il prévu au niveau du budget pour les 2 premiers trimestres 2018 ? Les 1000 euros accordés pour chaque classes habituellement sont reconduits.

Qu'advientra-t-il du matériel des classes ? Ce n'est pas encore défini. Les conseils municipaux en décideront.

Point n°6 : Projets éducatifs du RPI

• *Sortie à Poitiers :*

Le mardi 10 octobre, les 3 classes se sont rendues à Poitiers en train pour les classes de cycles 2 et 3 (coût du train pris en charge par les coopératives scolaires), en bus pour les maternelles (Communauté de Communes) ; nous avons assisté à une répétition de l'orchestre de musique de Chambre de Nouvelle-Aquitaine ; moment très apprécié de tous, un petit groupe a par la suite assisté au concert qui s'est déroulé le dimanche suivant.

La classe de maternelle s'est ensuite rendue au bois de Saint-Pierre, la classe de cycle 2 est allée à l'espace Mendès France en bus de ville. Les élèves ont participé à deux animations, une dans le planétarium, l'autre sur le thème de l'air. Ces ateliers étaient gratuits puisqu'il s'agissait de la semaine de la science.

Les cycles 3 ont découvert la ville en compagnie d'une guide conférencière de l'office du tourisme, sur le thème de la vie quotidienne au Moyen Age.

- *Marché de Noël*

Le marché de Noël aura lieu le vendredi 15 décembre prochain de 17h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Châtain. Des objets confectionnés par les enfants seront mis en vente.

L'APE proposera une buvette.

- *Sortie au cinéma de Civray*

Les 3 écoles se rendront au cinéma de Civray courant décembre afin de voir la programmation de Noël proposée par le cinéma. Le car de la Communauté de Communes assurera le transport avec Mme Rousseau ou Mme Grolleau si cela est possible. Les enseignantes demande à Mme Mémin de se renseigner à ce sujet.

- *Goûter de Noël*

Le goûter de Noël aura lieu cette année à Surin le vendredi 22 décembre après-midi sur le temps scolaire. Un dessin animé sera projeté à cette occasion.

Le goûter sera financé par les communes.

Les cantinières se chargeront de distribuer les brioches, les clémentines, le chocolat chaud et les ballotins de confiseries.

- *Site internet*

Tout le monde peut suivre l'actualité des trois écoles à travers le site. N'hésitez pas à laisser des commentaires pour rendre le site plus interactif. Nous rappelons l'adresse : <http://sites86.ac-poitiers.fr/rpi-cgs/>.

- *Piscine de Civray*

Les élèves du GS au CM2 seront accueillis cette année encore à la piscine de Civray à raison d'une séance chaque mardi de 10h05 à 11h30 dans l'eau, du mardi 19 décembre 2017 au 20 mars 2018 pour un total de 10 séances. Il n'est pas assuré qu'un maître nageur prenne un groupe en charge cette année.

Les entrées sont gratuites. Le SIVOS financera les transports. Des devis vont être proposés.

- *Projet des Incorruptibles*

Les 3 classes sont inscrites au prix des Incorruptibles comme l'an passé. Le principe est que chaque classe reçoit une sélection de livres en fonction du niveau de classe. Tous les livres doivent être lus par chaque élève au cours de l'année pour se forger une opinion personnelle sur chacun des livres et pouvoir en fin d'année voter pour son préféré.

- *Projet Voyage*

Les 3 classes ont pour projet de partir pour une durée de 3 jours (du 2 au 4 mai 2018) sur le thème du temps. La destination serait la Dordogne.

Les devis reçus sont les suivants :

Centre De Fontenille au Buisson de Cadouin : 141 € par enfant et par adulte payant (3) = 7191€ pour l'hébergement, les repas et les activités.

Transport : Thorin est le plus avantageux : 1267 €
Total : 8458€

Budget prévisionnel :

Département : 500 €

APE : 3500 €

SIVOS : 2500 € (argent des fournitures) + 500 €

Coopératives scolaires : 500 €

Demande aux parents : 15 € par enfant, soit 720 €

• *Fête d'école*

Elle aura lieu le vendredi 22 juin. Le lieu n'est pas encore défini. Il faut demander si la salle des fêtes d'Asnois est disponible.

Point n°7 : Projets des classes

• *Projets propres à l'école de Surin.*

- Projet littérature : Albums de rentrée autour de l'école, les monstres
- Chocolaterie de Charroux pour la semaine du goût.
- Chaque mercredi précédent les vacances, la classe est ouverte aux familles : avec le petit déjeuner confectionné par les élèves, ateliers avec les parents, présentations des projets et réalisations de la période.

Projets à venir

- Les contes à accumulation
- Ernest et Célestine au cinéma
- Rencontre sportive avec la classe de Payroux le 27 novembre au collège de Charroux.

L'école de Surin souhaiterait utiliser les tapis du gymnase comme l'an passé sur une période.

Mme Minot aimerait que le Sivos négocie le prêt d'une vingtaine de tapis afin d'éviter les trajets sur une période au gymnase.

• *Projets propres à l'école de Châtain*

- Visite du village gaulois d'Esse « Coriobona » ; les bus de la communauté de communes ont été utilisés. Visite du village le matin, ateliers poterie et combats l'après-midi. Coût des activités pris en charge par la coopérative scolaire.
- Des rencontres E.P.S. avec les écoles d'Availles-Limouzine et Mauprévoir sont reconduits cette année sous réserve d'avoir un transport. La première devrait avoir lieu le lundi 1er décembre au gymnase de Pressac. Le thème sera les jeux de société grandeur nature.
- Projet transversal sur l'année sur l'histoire. La période abordée au cours de la deuxième période sera l'antiquité (les gaulois).
- Projet de visite de centre de tri du SIMER à Sillars ou en fonction du transport animations du SIMER en classe.
- Deuxième journée à Poitiers éventuelle en fonction du coût (patinoire + visite de la ville sous l'angle du Moyen-âge.

• *Projets propres à l'école de Genouillé*

- Usep : Le vendredi 6 octobre, nous sommes partis en randonnée dans les bois autour de Genouillé pour la journée du sport scolaire. Jeudi 9 novembre, la première rencontre aura lieu sur le thème du cirque. La classe de Genouillé rencontrera la classe de Saint Romain et les CM2 de Civray.
- Le cross du collège aura lieu le vendredi 17 novembre après-midi. Le matin, les élèves présenteront aux 6e les expériences réalisées autour des yaourts dans le cadre de la fête de la science.
- La classe est inscrite à un concours d'affiche sur le thème de l'eau organisé par le SIVEER qui interviendra également pour des ateliers.
- Le fil rouge de l'année, en littérature, poésie, arts, est l'Histoire. L'antiquité, abordée en première période, laisse place au moyen âge.

Point n°8 : Travaux dans les écoles

Surin :

Des vélos et draisienne, des ballons sorteurs pour la récréation.

Châtain :

Pas de demande particulière pour l'école de Châtain.

Genouillé :

Pas de demande particulière pour l'école de Genouillé.

Point n°9 : Questions diverses

Quand démarrera l'habituelle vente de chocolats ? Les documents seront distribués demain aux enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Les directrices